

L'avis du Maire fut défavorable à l'installation de ce dépôt de chiffons dans un « quartier neuf absolument salubre et en voie de développement ». Les riverains confirmèrent ce constat. De plus, le projet étant dans le périmètre du Fort de Châtillon, l'autorité militaire souligna les inconvénients en matière d'hygiène publique pour les soldats logés dans l'enceinte.

Au final, il fut donc probable que le Préfet n'accorda pas l'autorisation demandée par Mme Chaussée. Un dépôt de chiffons était susceptible de générer de multiples inconvénients : odeurs, buées produites par la macération des pâtes, risques d'incendie, écoulements d'eaux insalubres...

Rappelons que durant les premières décennies du XXe siècle, le chiffon constituait l'un des moyens de produire du tissu mais aussi du papier (à un moment où l'imprimé se démocratisait) durant une période où les effets de la Guerre raréfiaient les matières premières.

L'Archive de la Quinzaine n° 264
Du lundi 4 août au samedi 16 août 2014:
La rue du Plateau et ses numéros inversés
(1928)

Les Archives municipales vous accueillent
(le mardi de 13h30 à 18h00
/ le mercredi de 9h30 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 /
le jeudi de 9h30 à 12h30/ le vendredi de 9h30 à 12h30 ou sur rendez-vous).
David DESCATOIRE Tel. 01 41 13 21 12
documentation@fontenay-aux-roses.fr

Adresse :
Archives municipales
75 rue Boucicaut ou 10 rue Jean Jaurès
92260 Fontenay-aux-Roses
Retrouvez les Archives municipales sur
<http://www.fontenay-aux-roses.fr/decouvrir-la-ville/histoire-et-patrimoine/>

VILLE DE
FONTENAY

L'Archive de la Quinzaine¹ n°263
Du lundi 21 juillet au samedi 2 août 2014
Un dépôt de chiffons rue des Châtaigniers ?
(1916)

Durant l'été 1916, Madame Chaussée, une habitante de Clamart, sollicite l'administration afin de pouvoir ouvrir un dépôt de chiffons au 4 rue des Châtaigniers [Jean Lavaud].

L'endroit, loué par un membre de la famille Guiot, est constitué d'un bâtiment sur rue de 1 étage et d'une cour de 200 m². C'est dans cet espace que doit opérer le dépôt de chiffons, un type d'atelier classé en 3^e catégorie dans la hiérarchie des établissements insalubres.

À ce titre, il fait l'objet, du 11 au 20 juillet 1916, d'une enquête publique. Puis, le 26 juillet, Mme Chaussée est invitée à la Mairie pour prendre connaissance des différentes observations recueillies (5 J 103) :

¹ Tous les quinze jours, les Archives municipales proposent un document original concernant l'histoire de Fontenay accompagné d'un petit texte de présentation. L'ensemble forme *L'Archive de la Quinzaine*.

LE LA SEINE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Canton et Arrondissement
DE SCEAUX

Mairie de Fontenay-aux-Roses

(TÉLÉPHONE)

Le 24 JUIL 1916 19

NOTE

M^{me} Madame Chaussée

est priée de se présenter à la
Mairie le Mercredi 26 courant pour
prendre connaissance des observations qui
ont été faites sur l'enquête ouverte à
la Mairie sur son projet d'installation
d'un dépôt de chiffons H. rue de Châteauguier.
Le dossier sera retourné à M. le Préfet
de Police le 27 courant.

24.394. — 2.000-3-15.



LE MAIRE,

J. J. J. J.